



**Association Générale des Étudiants
Hors Campus de l'UQTR**

APPEL DE CANDIDATURES

Poste : Vice-présidence vie associative et services

25 mai 2021

L'AGEHC UQTR est une association étudiante reconnue en vertu de la Loi du Québec portant sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. Ses membres sont les étudiants hors campus de l'UQTR, présents dans plusieurs régions dont la Capitale-Nationale, la Montérégie, Lanaudière et le Centre-du-Québec.

Sous la responsabilité du président de l'Association, la vice-présidence à la vie associative et aux services entretient les relations avec les associations étudiantes et veille à la qualité des services qui leur sont offerts.

Tâches et responsabilités :

- Elle agit comme vice-président de l'exécutif (assure l'intérim en cas de vacance de la présidence).
- Elle est responsable du développement de la vie associative et des services de l'AGEHC, incluant les assurances collectives et le PAÉ.
- Elle entretient des relations avec les associations étudiantes et représente l'AGEHC auprès de celles-ci.
- Elle aide la gestion des litiges entre les associations étudiantes (sur demande).
- Elle récolte l'information à jour concernant les associations étudiantes et les représentants de programme.
- Elle fait du recrutement auprès des associations étudiantes et s'assure que le maximum d'entre elles délègue un étudiant pour siéger au CA de l'AGEHC.
- Elle est responsable de la sensibilisation en matière de développement durable.
- Elle s'occupe de l'assistance aux groupes populaires (commandites) et des subventions accordées par l'AGEHC.

Profil recherché :

- Elle connaît bien l'AGEHC et l'UQTR.
- Elle est dynamique et à l'aise de prendre la parole publiquement.
- Elle est sensible aux préoccupations des étudiantes et étudiants hors campus.



Association Générale des Étudiants Hors Campus de l'UQTR

Conditions d'implication :

- Bourse d'implication selon les modalités prévues dans les Statuts et règlements.
- Durée du mandat : Dès que possible, jusqu'à l'élection de mai 2022

Processus d'élection

Les personnes intéressées doivent transmettre une lettre de motivation et un curriculum vitae à l'adresse : age.hc@uqtr.ca. L'élection se fera en conseil d'administration.

Plus d'information sur l'AGEHC UQTR : www.agehc.ca